



SPDA Oct 24

CERTIFICAT D'ENGAGEMENT ET DE CONNAISSANCE POUR L'ACQUISITION D'UN CHAT

Conforme aux dispositions de la Loi 2021-1539 visant à lutter contre la maltraitance animale et conforter le lien entre les animaux et les hommes et au Décret 2022-1012 du 18 juillet 2022

AVANT D'ACQUERIR UN CHAT

Acquérir un chat doit être un acte réfléchi car c'est un engagement pour une durée longue (15 à 20 ans).

Vous devez donc vous poser plusieurs questions afin de vérifier :

- ✓ l'adéquation entre les besoins du chat et votre mode de vie (disponibilité, espace disponible, logement, forme physique, contexte familial, allergies...),
- ✓ les implications sur votre budget
- ✓ les implications sur votre organisation (travail, départ en vacances, éventuels problèmes : agressivité, destruction, compatibilité avec d'autres animaux...).

*Ces considérations fondamentales doivent prendre en compte tous les stades de vie de l'animal : **chaton, adulte et également la fin de vie.***

BESOINS PHYSIOLOGIQUES ET COMPORTEMENTAUX



- **Besoins physiologiques et bien-être**

Le chat doit avoir de l'**eau** à volonté, une **nourriture de qualité en quantité** correspondant à ses besoins ; le chat est un carnivore strict ; il a absolument besoin de protéines animales. De nombreux chats sont intolérants au lactose, le lait n'est donc pas recommandé.

La gamelle du chat doit être placée dans un endroit calme, à l'écart de sa zone d'activité et de sa litière.

Si vous avez plusieurs chats, il faut une gamelle par chat (veiller à ce qu'elles soient toujours propres).

Le chat apprécie aussi d'avoir de l'**herbe à chat** à mâchouiller.

L'environnement et votre comportement ne doivent pas le mettre dans des conditions de peur.

Il doit être soigné lorsqu'il a des douleurs, des blessures, des maladies.

- **Sommeil et repos**

Le chat dort beaucoup, jusqu'à 15 à 18 h par jour ; ne pas déranger un chat qui dort.

La zone de repos devra comporter au moins un couchage confortable, à l'abri des courants d'air et si possible en hauteur ; il est recommandé d'installer plusieurs couchages à différentes hauteurs.



- **Elimination**



Le chat est un animal propre et utilise un **bac à litière** pour faire ses besoins. Le lieu où est installé la litière doit être calme ; le bac doit être plus grand que le chat pour lui permettre d'exprimer son comportement naturel de recouvrement de ses selles.

La litière doit être débarrassée tous les jours, et le bac nettoyé et désinfecté régulièrement avec des produits adaptés à l'animal. Le lavage des mains est nécessaire après ces manipulations. Une mauvaise gestion de la litière (hygiène, lieu non adapté) peut conduire à des comportements d'élimination en dehors du bac.

- **Hébergement**

L'espace du chat est très organisé et il faut bien séparer les différents lieux : alimentation, élimination, couchage ; prévoir des espaces en hauteur.

Les changements de disposition des meubles peuvent être source de stress et causer des troubles du comportement.



Les fenêtres et balcons devront être sécurisés, le chat peut sauter par-dessus et être victime d'un accident ; les fenêtres oscillo-battantes présentent également un risque car les chats peuvent y rester coincés.

Attention aux plantes toxiques.

Si vous devez vous absenter, le chat préférera rester chez lui plutôt qu'être gardé chez des amis ou en pension ; prévoir des frais de garde.



Il n'est pas recommandé de voyager en véhicule non climatisé l'été avec un chat car cela risquerait un coup de chaleur fatal pour celui-ci.

- **Activité physique et mentale**

Les chats ont besoin d'activité physique et mentale. La zone d'activité doit lui permettre de grimper et d'exercer son instinct de prédation. Il faut donc lui installer un perchoir (arbre à chat, griffoir, étagère) et lui prévoir des cachettes.



Si votre chat a accès à l'extérieur, son impact sur la biodiversité (oiseaux, lézards, petits mammifères) peut être important. Passer du temps à jouer avec lui diminuera son envie de chasser pour jouer.

Le jeu ou l'activité mentale sont primordiaux pour l'équilibre psychologique du chat. Pensez à varier ses jouets

- **Relation humain-chat**

Certains chats n'aiment pas être manipulés, ni même caressés. Dans ce cas, il est préférable d'être patient et de récompenser votre chat (friandises) lorsque vous le caressez.

Il ne faut pas déranger un chat qui dort.

Il ne faut pas porter un chat adulte par la peau du cou.

Il ne faut jamais laisser vos enfants seuls avec le chat.

Vous devez toujours les surveiller quand ils sont ensemble ; le chat peut mordre ou griffer.



BESOINS MEDICAUX



- **Soins**

Une visite annuelle chez le vétérinaire est nécessaire pour faire un bilan de santé, les vaccinations recommandées et la mise en place d'une lutte préventive contre les parasites.

Il peut être nécessaire de procéder au nettoyage des oreilles, au brossage des poils, à la coupe des griffes.

Prenez conseil auprès d'un professionnel afin d'adopter les bons gestes pour ne pas blesser votre animal.

Une observation quotidienne de son état général et de son comportement est nécessaire pour détecter précocement l'apparition de troubles : l'augmentation de la consommation d'eau ou l'élimination hors du bac à litière sont des signes d'alerte : consultez un vétérinaire.

La vaccination contre la rage est obligatoire pour les chats qui voyagent hors de France ou qui arrivent d'un pays étranger.

- **Vieillesse et fin de vie**

Un chat âgé nécessite plus de soins qu'un jeune animal et peut parfois poser des problèmes logistiques supplémentaires et des coûts parfois importants liés à une dégradation de son état de santé.

REGLEMENTATION

- **Identification**

Votre chat a fait l'objet d'une Identification au Fichier National d'Identification des Carnivores Domestiques en France (**I-CAD**) . Cette identification est obligatoire préalablement à toute cession de chat.

Après obtention du certificat de cession de l'animal, vous obtiendrez de la part des services I-CAD le document d'identification de l'animal. Vous devez le conserver précieusement. Cette identification est très importante car elle permet de créer un lien officiel entre votre chat et vous.

En tant que détenteur de l'animal, vous vous engagez à signaler, sans délai, tout nouvel événement à I-CAD : changement d'adresse, déclaration d'une adresse temporaire, changement de détenteur, déclaration de perte, de fugue, de vol et décès de l'animal, depuis votre espace détenteur sur I-cad.fr. Ces mises à jour sont nécessaires pour protéger votre animal et pouvoir le retrouver rapidement en cas de perte par exemple.

- **Maltraitance animale et abandon**

Les actes suivants exercés contre votre animal :

- Lui faire subir des mauvais traitements
- Lui infliger des souffrances inutiles
- Le laisser volontairement ou involontairement dans des conditions de vie qui nuisent à son bien-être physique et mental
- L'abandonner sur la voie publique ou dans tout lieu ne lui permettant pas d'être pris en charge



sont passibles de sanctions (article 521-1 du code pénal), pouvant aller jusqu'à 4 ans d'emprisonnement et 60 000 € d'amende.



IMPLICATIONS FINANCIERES ET LOGISTIQUES POUR ACCUEILLIR UN CHAT

- **Budget alimentation** : coût mensuel : **30 €** pour un chat de taille moyenne ;
- **Budget litière** : coût mensuel : **10 à 25 €**
- **Frais vétérinaires** :
 - *Frais incompressibles* : entre **50 et 200 €** par an (vaccination, antiparasitaires, ...).
 - *Frais non prévisibles*. Si votre animal contracte une maladie ou a un accident, cela peut engendrer soins coûteux. de l'ordre de la centaine d'euros à plusieurs milliers d'euros

Une partie des frais vétérinaires peut être assurée auprès d'une compagnie d'assurance.

- **Accessoires nécessaires à la vie de l'animal** : gamelle, tapis, caisse de transport, arbre à chat: minimum **100 €**
- **Frais de garde** éventuels (vacances) : **15€/ jour**

Pour tout déplacement au sein de l'Union Européenne, le passeport européen est obligatoire pour le chat (environ 15€)



ENGAGEMENT

Mention à recopier ci-dessous de façon manuscrite :

« Ayant pris connaissance de l'ensemble de ces informations et m'étant renseigné sur tous les éléments me permettant de respecter les besoins d'un chat, je m'engage expressément à les respecter. »

Fait à : **Signé le :**

Nom, prénom et signature de l'acquéreur du chat prise de connaissance de l'ensemble des informations ci-dessus.